

# TRACER À MAIN LEVÉE

## ARTS PLASTIQUES - SECONDAIRE



GESTE TRANSFORMATEUR

2<sup>E</sup> CYCLE DU SECONDAIRE

R

FORMATION OBLIGATOIRE

**Définition :** Le tracé à main levée se réalise sans instrument de guidage ou de mesure, tel que : la règle, le compas, le pochoir, etc. Il permet d'exercer son œil combiné aux mouvements de sa main.

**écit** Service national  
DOMAINE DES ARTS

